



Invitation à la population Séance d'information et de participation Plan énergie et climat communal

Madame, Monsieur,

Afin de répondre aux défis énergétiques et climatiques, les communes ont un rôle majeur à jouer du fait de leur proximité avec la population, de leurs connaissances fines du terrain et de leurs compétences dans des domaines variés (énergie, biodiversité, aménagement du territoire).

Ainsi la commune d'Arnex-sur-Orbe réalise son Plan énergie et climat communal (PECC), visant à élaborer et à suivre la mise en œuvre d'une politique énergétique et climatique transversale. Ce document de planification servira de fil conducteur aux décisions communales en matière d'énergie, de climat et de durabilité pour les trois prochaines années.

La commune souhaite engager ses habitants dans cette démarche et vous convie à une séance d'information et d'ateliers participatifs, le **lundi 6 mai 2024, salle En Bulande, à 19h00**.

Programme (environ 2h30) :

- Introduction par la Municipalité
- Présentation du PECC et premiers résultats par le mandataire (Planair SA)
- Atelier participatif pour dégager les orientations de la vision à l'horizon 2050, les objectifs 2030 et actions à réaliser (Planair SA)
→ Objectifs : permettre aux habitants de s'exprimer, récolter des idées
- Restitution de l'atelier participatif et conclusion

La séance sera suivie d'une verrée.

Afin de faciliter l'organisation de la soirée, nous vous demandons de vous **inscrire par courriel à la commune d'ici au mercredi 1er mai** : greffe@arnex-sur-orbe.ch

De plus, en amont, nous vous proposons de participer à un sondage comprenant deux volets :

1. Les thématiques à prioriser et vos souhaits dans le cadre de l'élaboration du PECC
2. Un questionnaire sur vos habitudes en matière de mobilité et d'alimentation (pour tous) ainsi que de chauffage et assainissement de bâtiments (pour les propriétaires)

Vous pouvez participer au sondage d'ici le **1er mai 2024**, avec le lien <https://link.infini.fr/DaJyrV8F>

Ou en scannant le QR code :



Les personnes n'ayant pas la possibilité de répondre par la voie informatique peuvent se procurer le questionnaire à l'administration communale. Vous pourrez également apporter vos contributions directement lors de la séance du 6 mai.

En espérant que vous serez nombreux à participer à la soirée d'information et au sondage, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Municipalité